



## Asf et pension alimentaire

Par **Lamama**, le **14/10/2015** à **12:47**

Bonjour,

Maman de 2 enfants et séparé depuis octobre 2012 mon jugement du 3 janvier 2013 indique que monsieur doit verser 200e de PA par mois.

Depuis cette date la pension n'a jamais été régulière. Il c'était même mis au Rsa pour être insolvable. Je touche l'asf depuis septembre 2014.

A ce jour monsieur a trouvé un emploi et dit vouloir me donner la PA.

Aujourd'hui me dit il il m'a envoyé un mandat de 130e.

Que dois je faire? En sachant que j'ai perçu l'asf pour ce mois ci et que la pension qu'il m'a envoyé est imcomplete. Si je récupère le mandat je le signal a la CAF qui stoppera l'asf et me demandera la remboursement de ce mois ci mais donc je n'aurais pas eu la pension complète ! Tout en sachant que monsieur va me faire ce coup tous les mois !

En vous remerciant pour votre réponse.

Cordialement